

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
De l'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le DEUX du mois de MAI
Commune de Rosnay

Ordre du jour :

- Délibération concernant une décision modificative pour le paiement du solde de la facture de couverture de l'Église de ROSNAY ;
- Mise en place du planning des élections législatives des 12 et 19 juin ;
- Questions diverses

Date de la convocation: 25 avril 2022

Étaient présents : Nicolas CARNOYE ; Françoise BOUTROY ; Dominique COUTELET ; Katia DEROUSSY-DUBOIS ; Patricia GIANNETTA ; Fabien GOBRÉAU ; Philippe KHEDADI ; Julien PAUL ; Bérénice ROUSSIN ; Armelle SAGET

Absent

Excusé : Pascal CARAVELLA donne pouvoir à Françoise BOUTROY

Secrétaire de séance : Bérénice Roussin

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le DEUX du mois de MAI, le conseil municipal de Rosnay s'est réuni et a délibéré selon l'ordre du jour mentionné dans la convocation du 25/04/2022.

La séance est ouverte à 19h30.

I. Délibération concernant une décision modificative pour le paiement du solde de la facture de couverture de l'Église de ROSNAY

Vu le dépassement des crédits au chapitre 23 - compte 2313 opération 161 sur le budget 2022,
Considérant la nécessité de procéder à une création de crédits supplémentaires, Vu les travaux de couverture sur l'église,
Considérant la nécessité de procéder à un virement de crédits afin de pouvoir régler le montant des travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :

Une dépense au chapitre 011 compte 615231 pour un montant de -14500.00 euros

021 pour un montant de 14500.00 euros

023 pour un montant de 14500.00 euros

Une dépense au chapitre 23 compte 2313-161 pour un montant de +14500.00 euros

II. Mise en place du planning des élections législatives des 12 et 19 juin

Le premier tour des élections législatives aura lieu le 10 avril et le second tour le 24 avril de 8h à 18h.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
De l'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le DEUX du mois de MAI
Commune de Rosnay

12 juin 2022

8h00 – 10h30 : Marie-Françoise ÉBOUÉ ; François LAVAUD ; Bérénice ROUSSIN

10h30 – 13h00 : Armelle SAGET ; Patricia GIANNETTA ; Françoise BOUTROY

13h00 – 15h30 : Fabien GOBRÉAU ; Philippe KHEDADI ; Béatrice GOBRÉAU

15h30 – 18h00 : Dominique COULETEL ; Katia DEROUSSY-DUBOIS ; Mme Ory ?

19 juin 2022

8h00 – 10h30 : Marie-Françoise ÉBOUÉ ; François LAVAUD ; Armelle SAGET

10h30 – 13h00 : Béatrice GOBRÉAU ; Julien PAUL

13h00 – 15h30 : Philippe KHEDADI

15h30 – 18h00 : Nicolas CARNOYE ; Dominique COULETEL ; Katia DEROUSSY-DUBOIS

Il manque 3 assesseurs. Un appel aux volontaires dans la commune sera fait.

III. Questions diverses

- Un arrêté daté du 8 septembre 2000 établit le limite de vitesse 30km dans quasiment tout le village ; il faut remettre des panneaux et demander au Grand Reims de remettre de la signalisation en ce sens : rue de la montagne ; rue des Prés Lieux ; Grande Rue ; rue du Montceau ; rue des Tendonnières ; rue des Voyeux ; rue du Coulmier ; rue du vieux château ; rue de la dore ; rue de la plante aux pierres ; rue de la dime. Il manque les autres nouvelles rues à faire préciser de nouveau.

Réflexion également pour mettre des ralentisseurs.

- Installation prochaine du défibrillateur
- Relance de la CUGR pour les travaux de la façade de la mairie
- Les nids de poule dans la rue des Tendonnières à la sortie du village ont été bouchés
- Plantation des fleurs annuelles samedi matin

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 22h00.

Rosnay, le 2 mai 2022

Le Maire,

Nicolas CARNOYE

